

ne leur a-t-on fait la même réponse que Charles X, qui écrivit de sa main en marge de la dépêche reçue : « La France a pris Alger en ne consultant que sa dignité : pour le conserver ou le rendre je ne consulterai que son intérêt. » L'Angleterre eut alors le bon esprit, comme le roi de Siam aujourd'hui, de comprendre un langage rien moins qu'équivoque.

La France a dans ce royaume, comme dans toutes les contrées de l'Asie, des chrétientés fondées depuis longtemps. Quelques Portugais établis dans ces régions obtinrent d'abord des prêtres de l'archevêque de Goa, qui exerça sa juridiction sur ce territoire pendant un siècle. En 1662, Alexandre VII nomma vicaire apostolique Mgr de la Motte-Lambert, et depuis, cette mission tantôt favorisée, tantôt persécutée par les rois qui se succédèrent sur le trône, prospéra ou lutta tour à tour.

Sur huit millions d'infidèles on compte dans le royaume 20,000 catholiques, partagés en 61 stations. Confié à la Société des Missions Etrangères de Paris, ce vicariat apostolique est dirigé aujourd'hui par Mgr Vey dont la résidence est à Bangkok. Le prélat a sous ses ordres trente-six missionnaires européens, onze prêtres indigènes et quarante-six catéchistes tous indigènes. Des orphelinats nombreux, un grand séminaire, un collège, de florissantes écoles pour les deux sexes, affirment la vie et l'influence catholiques. Dans l'intérêt de ces chrétientés, il est donc désirable que la France finisse par exercer là une espèce de suzeraineté.

Le royaume de Siam gouverné par un roi unique et absolu, assisté de huit ministres, faillit, en 1680, devenir l'allié de la France. Grâce au grec Constantin Phalcon, tout puissant auprès du roi de Siam, celui-ci envoya à Louis XIV une ambassade qui débarqua à Brest. Louis XIV en fit autant et envoya même des troupes qui, après quelques succès furent massacrées. La religion dominante est le bouddhisme, et l'armée forte de 12,000 hommes exercés par des officiers européens. Il faut ajouter un corps spécial de gardes du roi, comptant 600 hommes à pied et 300 à cheval.

Tel est l'aperçu, à vol d'oiseau, du petit royaume actuellement en délicatesse avec la France.

Pendant que l'incident Siamois se dénouait, l'empereur d'Allemagne faisait adopter sa loi militaire par 198 contre 187.

Tout en manifestant une joie bruyante en apprenant le résultat du vote, il n'a pas été surpris, puisque le suffrage universel aux dernières élections, ou plutôt le mensonge universel, lui